LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Dossiers de subventions > Demande de subventions pour les Associations

Vous souhaitez déposer une demande de subvention auprès de nos services ou compléter un dossier.

Pour faire une demande de subvention (1ère demande ou renouvellement)

Vous pouvez vous rendre sur la plateforme dédiée Portail départemental de démarches en ligne (https://demarches.dordogne.fr/)

Pour une demande suivie par le **Service de la vie associative**

Vous venez de recevoir un courrier vous demandant des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction de votre dossier de demande de subvention.
Il vous suffit de télécharger les imprimés demandés en cliquant sur les modèles ci-dessous.
Vous pouvez les compléter puis nous les retourner par courriel à l'adresse suivante : cd24.vie-associative@dordogne.fr